Le CESE rappelle les préconisations formulées dans son avis sur "les circuits de distribution des produits alimentaires"

PUBLIÉ LE 30/08/2016

Dans cet avis adopté en Assemblée plénière le 11 mai 2016 et rapporté par Albert Ritzenthaler (Groupe CFDT) au nom de la section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le CESE dresse un constat sans ambiguïtés : « alors que les réformes successives de la PAC ont remplacé les mécanismes de régulation des quantités et des prix par la contractualisation entre acteurs, la faiblesse de structuration des producteurs comme des filières laisse les acteurs les plus forts dominer un secteur confronté à une concurrence de plus en plus mondialisée ». Bien que le cadre juridique ait significativement évolué ces dernières années, l'actualité, avec la crise du lait, montre que les relations entre les acteurs des différentes filières sont loin d'être satisfaisantes. Dans ce contexte, le CESE rappelle un certain nombre des préconisations qu'il s'est attaché à formuler dans l'objectif premier de favoriser une répartition plus équitable de la valeur : - dresser le bilan de la LME (loi de modernisation de l'économie) pour évaluer ses conséquences sur la situation des différents acteurs et sur l'évolution des mécanismes de formation des prix et des marges ; - reconnaître davantage les organisations de producteurs (OP) comme interlocuteurs dans les négociations commerciales ; - renforcer le rôle des interprofessions : la prise de décisions en leur sein doit être facilitée et les marges de manœuvre dont elles disposent au regard du droit de la concurrence, expertisées. Les interprofessions pourraient ainsi définir des indicateurs de marché, élaborer des contrats-cadres ou fixer des niveaux planchers et plafonds de prix et volumes ; - promouvoir la RSE et appeler tous les intervenants à s'engager dans la démarche du label « relations fournisseurs responsables ». Au-delà, l'avis formule des propositions pour une consolidation des filières territorialisées et un développement de la consommation de produits issus de circuits courts et de proximité. Convaincu du rôle crucial que peuvent jouer des consommateurs bien informés, il plaide également pour une plus grande sensibilisation des consommateurs aux impacts de leurs pratiques d'achat en termes économiques, sociaux et environnementaux.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026